



COVID-19 : Camp de jour municipal – inscriptions le 16 juin

Suite à l'approbation de la Santé publique, la Municipalité est heureuse de confirmer que le camp de jour de la saison estivale 2020 aura lieu du 22 juin au 7 août.

La coordonnatrice des loisirs travaille à revoir le fonctionnement du camp afin d'offrir une expérience ludique et divertissante tout en assurant la sécurité des enfants, de leurs parents et du personnel. La Municipalité veut donc rassurer les parents que des mesures spécifiques s'appuyant sur les directives de la Santé publique seront mises en place afin d'adapter l'offre de camp à la situation exceptionnelle de pandémie. Par ailleurs, elle continuera à suivre de près l'évolution de la situation et apportera toute modification nécessaire en temps réel pour respecter les consignes gouvernementales.

La Municipalité diffusera dès que possible tous les détails concernant la nouvelle programmation ainsi que les mesures particulières implantées.

Les inscriptions uniquement à temps plein auront lieu mardi le 16 juin de 17h30 à 19h00 au centre récréatif. Le nombre de places disponibles sera limité à 30 par semaine. Cette limite est requise afin de respecter les consignes de distanciation sociales.

L'objectif primordial de la municipalité étant de garantir la préservation de la santé publique tout en gardant la notion de plaisir reliée au camp de jour.

Dominic Tessier Perry
Maire
2020-06-11